

 <b>LAMBERT</b> SPRL <b>CHEMICALS</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

## SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.  
 Nom commercial : ALCCOL MENAGER  
 Description chimique : 2-Propanol. Isopropanol. Alcool isopropylique. IPA.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. ( Solvant. ... ).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL  
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55  
 4040 Herstal BELGIUM  
 Tel : +32/4/248.86.60  
 Fax : +32/4/248.86.61

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F; R11  
 R67  
 Xi; R36

#### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger - (CLP : Flam. Liq. 2) - H225

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



: Xi : Irritant  
 F : Facilement inflammable

Phrase(s) R

: R11 : Facilement inflammable.  
 R36 : Irritant pour les yeux.  
 R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S

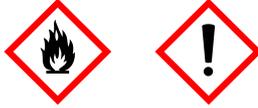
: S7 : Conserver le récipient bien fermé.  
 S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
 S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

## SECTION 2 Identification des dangers (suite)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger

: SGH02 - SGH07

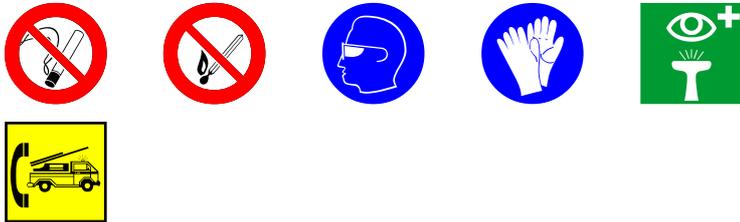
• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



• Conseils de prudence

Généraux

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

Stockage

: P235 - Tenir au frais.  
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

Considérations relatives à l'élimination

: P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**2.3. Autres dangers**

Autres dangers

: Aucunes dans des conditions normales.

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Alcool isopropylique	> 99,7 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	F: R11 R67 Xi: R36  Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE3; H336

## SECTION 4 Premiers secours

**4.1. Description des premiers secours**

Premiers secours

**LAMBERT CHEMICALS SPRL**

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM  
Tel : +32/4/248.86.60  
Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

#### SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Etourdissements. Toux. Essoufflement. Maux de tête. Gorge douloureuse. Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Douleurs abdominales, nausées. Vomissement. Diarrhée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool. Pulvérisation d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Le recours à un fort courant d'eau peut contribuer à étendre le feu.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
- Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. (CO, ...).

##### 5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Facilement inflammable.
- Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

#### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales : Ecarter toute source d'ignition.
- Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Aérer la zone. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. ( Danger d'explosion. ). Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

### 6.4. Référence à d'autres sections

## SECTION 7 Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un risque d'incendie et de danger pour la santé.
- Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.  
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne mise à la terre. Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants. Appareillage électrique utilisable en atmosphère explosive.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.  
Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Stockage - à l'abri de** : Aluminium. Phosgène. Oléum. Oxydant. Métaux alcalins.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.
  - Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
  - Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
  - Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
  - Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide.  
Couleur : Clair(e). Incolore.

#### 9.1.b. Odeur

Odeur : Alcool.

#### 9.1.c. Seuil olfactif

#### 9.1.d. pH

pH : Non applicable.

#### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : -90

#### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 82

#### 9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 12

#### 9.1.h. Taux d'évaporation

#### 9.1.i. Inflammabilité

#### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : 2 vol.%  
Limites d'explosivité supérieures [%] : 12 vol.%

#### 9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [20°C] : 43 mbar

#### 9.1.l. Densité de vapeur

Densité de vapeur relative (air=1) : 2,1

#### 9.1.m. Densité relative

Densité relative, liquide (eau=1) : 0,8

#### 9.1.n. Solubilité

Solubilité : Alcool. Ether. ...  
Solubilité dans l'eau : Complète.

#### 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : 0,1

#### 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 425

#### 9.1.q. Température de décomposition

#### 9.1.r. Viscosité

Viscosité à 25°C [mPa.s] : 2,43 - 2,66

#### 9.1.s. Propriétés explosives

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

### 9.1.t. Propriétés comburantes

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Agents oxydants forts.

Propriétés dangereuses : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures élevées. Rayons directs du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant. Oléum. Phosgène. Aluminium. Métaux alcalins. Caoutchouc. Plastique.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone.

## SECTION 11 Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >2000

Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : >2000

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : >20

## SECTION 12 Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : >100

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Faible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

### 12.6. Autres effets néfastes

Classe WGK (Allemagne) : 1

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

### SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Généralités** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### SECTION 14 Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

No. ONU : 1219

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR



ADR/RID : Classe : 3  
Groupe : II

No. I.D. : 33

Désignation officielle de transport : ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)

#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

**Mesures d'urgence en cas d'accident** : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

**Informations complémentaires** : Aucun(e).

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

### SECTION 15 Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

### SECTION 16 Autres informations

**Autres données** : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à

**LAMBERT CHEMICALS SPRL**

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

**En cas d'urgence : +32/70/245.245**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8
		Edition révisée n° : 0
		Date : 27 / 1 / 2018
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
<b>ALCCOL MENAGER</b>		<b>305</b>

l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

---

**Fin du document**